

Le développement de l'horlogerie électronique à quartz dans l'arc jurassien : le processus de recrutement du Centre électronique horloger à Neuchâtel

Baptiste Tognet-Bruchet

Lauréat de la bourse Horizon Gaïa 2024 – MIH

Musée international d'horlogerie - MIH

Rue des Musées 29, CH - 2300, La Chaux-de-Fonds

baptiste.tognet-b@outlook.com

Décembre 2024

47

Bulletin SSC n° 98

En 1967, le Centre électronique horloger (CEH) présente des prototypes de calibres d'un nouveau genre. Des mouvements pour montre-bracelet, dotés des dernières avancées technologiques en matière d'électronique, dont la précision redoutable offre aux réalisations du CEH les dix premières places du concours de chronométrie de l'Observatoire de Neuchâtel.

Officiellement créé en 1962, le laboratoire neuchâtelois se voit confier par la Fédération horlogère, entre autres, la mission de développer un nouveau garde-temps non-mécanique pour l'industrie de la mesure du temps suisse. Face à ce challenge, les initiateurs du CEH entreprennent de rechercher les compétences techniques nécessaires auprès de chercheurs suisses expatriés aux États-Unis. Dans le cadre de mon mémoire de Master à l'Université de Neuchâtel, il a été question de s'interroger sur le déroulement et la contribution de cette politique de recrutement dans l'avènement du quartz horloger helvétique.

Introduction

Il existe une littérature conséquente sur l'avènement du quartz dans les montres-bracelets helvétiques. Bien évidemment, le Centre électronique horloger occupe une place de choix au sein de ces différentes publications, par la réussite de ses prototypes au concours de chronométrie de 1967. Par ailleurs, les employés et les initiateurs du CEH ont eux-mêmes retranscrit les récits de cette épopée, au travers d'un ouvrage et de nombreux articles. Néanmoins, sur les conseils de contacts concernés par le sujet, une zone d'ombre s'avère encore inexploitée. En effet, entre 1960 et 1964, une dizaine de collaborateurs scientifiques du laboratoire neuchâtelois sont recrutés directement aux États-Unis. Si cette particularité est souvent mentionnée dans la littérature, à l'instar de la thèse de Pasquier en 2008, qui utilise la dénomination de « Suisses expatriés », toutes les raisons sous-jacentes à cette politique de recrutement ne semblent pas encore avoir été mises en évidence¹.

Certes, la menace technologique en provenance des États-Unis et le manque de personnel qualifié sur les questions électroniques durant cette période dans l'industrie horlogère helvétique se présentent comme des explications majeures pour exprimer la nécessité d'engager des collaborateurs hors des frontières suisses. Cependant, la consultation des archives personnelles du Docteur Roger-Paul Wellinger, premier directeur du CEH, ainsi que l'interview de celui-ci, menés par Lucien Trueb pour son ouvrage de 2006, mettent en évidence de nouvelles perspectives sur le déroulement du processus de recrutement et les motivations des Suisses expatriés à s'engager dans le projet du Centre électronique horloger. Des ouvertures qui démontrent à la fois l'importance de l'aspect humain derrière les innovations, mais également le caractère inédit de l'aventure du CEH dans le paysage industriel helvétique.

¹ Pasquier, 2008, p.397

Pour lire la suite de l'article,
devenez membre de la SSC

<https://www.ssc.ch/adhesion/>